

LE FORUM DES COMPÉTENCES : PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

Réalisé par
**Elisabeth
Coulomb**

Association loi 1901, Le Forum des Compétences se veut un groupe de réflexion informel mais actif sur la sécurité des SI dans les banques.

Banquiers, mais aussi régulateurs, représentants des ministères ou autres institutions s'y retrouvent pour y discuter librement... en dehors de tout contexte concurrentiel.



Le Forum des Compétences se veut un lieu de discussions informelles et d'échanges d'expériences.

Septembre 1991 : première réunion du Forum des Compétences dans l'auditorium de la FBF (alors AFB), sous la présidence d'un représentant du Secrétariat général de la Défense nationale (SGDN), Jean Mingasson, et en pré-

sence du Contrôleur général de la Banque de France, Jean Bonnardin. En relation avec le cadre institutionnel, il s'agit de lancer un groupe de travail aux objectifs pragmatiques sur les questions de sécurité des systèmes d'information. Il est destiné à aller au-delà des échanges officiels,

en organisant des discussions informelles, des échanges d'expériences, entre des représentants des banques et aussi leurs partenaires. Mais, à cette époque, la question de sécurité des SI était bien moins importante... Pendant dix ans, le mode de fonctionnement du Forum se peaufine : réunions plénières mensuelles, groupes de travail ou de réflexion dédiés à des thèmes spécifiques, colloques annuels, contributions spécifiques aux Livres Blancs de la Commission bancaire, etc.



Gilles Mawas

Responsable de la sécurité informatique du groupe BNP Paribas, membre du Forum.

1. TÉMOIGNAGE

Le poste nomade : sujet sensible

■ Gilles Mawas anime un groupe de travail sur le poste nomade, c'est-à-dire qui permet à un collaborateur d'avoir accès à distance aux ressources informatiques de son établissement. Les conclusions du groupe de travail, sous forme d'une charte des bonnes pratiques, seront publiées au deuxième semestre 2006 et porteront sur l'impact organisationnel de ce type de poste de travail.

"Le poste nomade est un sujet qui intéresse l'ensemble du monde bancaire, mais le sujet est sensible car la sécurité d'une infrastructure dépend en grande partie de la confidentialité de son architecture. L'enjeu majeur de ce sujet, est d'offrir une plus grande flexibilité au collaborateur nomade tout en respectant les règles de conformité (lois, règlements, déontologie...) dans un environnement plus hostile que son bureau fixe."

L'ÂGE DE RAISON

Aujourd'hui, la situation a changé : la sécurité des SI est désormais un enjeu majeur. Le Forum s'est structuré en adoptant, en 2001, un statut d'association loi 1901. Les établissements adhérents y délèguent un représentant permanent qui parti-



Gil Delille

Responsable de la sécurité du système informatique (RSSI) et de la continuité d'activité de Calyon, membre du Forum.

Les missions du RSSI, dix ans après

■ Gil Delille participe aux réunions plénières et à plusieurs groupes de travail tel que le poste nomade, le cursus MGSSI ou la redéfinition des missions du RSSI (dont le pilote est Jacques Sarrasin, RSSI de LCL). En ce qui concerne la redéfinition des missions du RSSI : "L'objectif est de faire un point sur une fonction dont la définition reste encore celle fixée en 1996 par le Livre Blanc de la

Commission bancaire. Le groupe de travail s'est attaché à cerner les tâches qui font l'objet d'un consensus [1], celles dont l'exclusion fait la quasi-unanimité [2] et enfin celle dont l'exécution fait l'objet de débat, par exemple la responsabilité du plan de continuité d'activité." En ce qui concerne ce dernier point, Gil Delille précise sa pensée : "Les synergies sont fortes entre PCA et sécurité des SI, ce qui milite

pour un cumul des fonctions. En revanche les contraintes d'un PCA peuvent contrarier l'idéal d'un responsable sécurité. Par exemple, les duplications multiples des données sur les sites de secours favorisent leur disponibilité mais desservent leur confidentialité."

[1] Par exemple : la production et la promotion de la politique de sécurité.

[2] Telles que l'administration et l'exploitation de systèmes de sécurité.

cipe aux réunions plénières mensuelles. Parmi ces derniers, se retrouvent des RSSI, des responsables des risques opérationnels, des contrôleurs internes, mais paradoxalement, et ce depuis sa création, peu de représentants des directions des systèmes d'information. De fait, le Forum ne se veut pas un lieu de débats sur les technologies. Il s'intéresse plutôt aux sujets d'organisation, juridiques ou de gouvernance découlant de la sécurité des SI.

C'est au cours des réunions plénières que sont décidés les thèmes de réflexion du Forum et les groupes de travail ad hoc, par exemple le poste de travail nomade, la redéfinition de la fonction de RSSI dix ans après le Livre Blanc de la Commission bancaire, la gestion des traces laissés par les SI, le plan de continuité d'activité... Au sein des groupes de travail, se retrouvent des spécialistes désignés par les adhérents mais aussi, et c'est un des atouts du Forum, ses partenaires : membres des ministères (Économie, Intérieur), du Secrétariat général de la Défense nationale, de la Banque de France, de l'Institut national des hautes études

de la sécurité... Les groupes de travail doivent aboutir à des "livrables", documents qui synthétisent les conclusions de leurs réflexions.

EN DEHORS DE TOUT CONTEXTE CONCURRENTIEL

Au fil des ans, le Forum a eu à cœur de préserver sa spécificité. Premier point, la structure reste légère : le bureau comporte un président, un secrétaire général, un trésorier et un trésorier adjoint nommés par le conseil d'administration.

Par ailleurs, la façon de travailler du Forum reste organisée autour de rencontres personnelles et informelles. Surtout, "fondé sur des participations intuitu personae, il est un outil de networking qui permet d'échanger dans un contexte toujours confidentiel mais non concurrentiel. Souvent, il nous arrive de retrouver les mêmes personnes dans d'autres instances, mais nous sommes alors des représentants de nos établissements respectifs avec pour but de soutenir une position de place", explique Gilles Mawas, responsable de la sécurité informatique du groupe BNP Paribas, membre du Forum (encadré 1).

Il se veut aussi un moyen de com-

munication privilégié entre la sphère bancaire et son environnement. "Il constitue un canal de communication direct avec de grands institutionnels et les autorités de tutelle, qui peut influencer leur vision des problèmes de la profession, mettre en exergue l'impact au quotidien de décisions envisagées", ajoute Gil Delille, responsable de la sécurité de l'information et de la continuité d'activité de Calyon, banque de financement et d'investissement du groupe Crédit Agricole (encadré 2).

ORCHESTRER SON OUVERTURE

Aujourd'hui, l'enjeu du Forum est d'évoluer sans perdre son âme : il s'ouvre à une plus large audience du monde bancaire. L'expérience a montré que leurs contributions sont appréciables. Au début 2000, les grands établissements ont beaucoup appris des expériences des sites boursiers sur les possibilités ouvertes par Internet. Enfin, pour certains, le Forum devrait aussi s'inscrire dans une dimension plus européenne... ■

FOCUS

Le cursus MGSSI

■ Le cursus MGSSI organisé par le Forum pour les RSSI, auditeurs ou contrôleurs est, selon Wilfrid Ghidalia, "plus qu'une formation, un transfert de compétences". Il se compose d'un cycle général de présentations génériques de deux jours, et d'ateliers thématiques, plus pragmatiques, d'une demi-journée à un jour. Il est animé par des RSSI membres du Forum, des représentants de la Banque de France et du SGCB. Il est sanctionné par la délivrance d'une appellation "maîtrise et gestion de la sécurité de l'information - MGSSI".